

## LA VIE DE LA PLATEFORME

L'animation de la plateforme d'observation sociale était jusqu'à présent réalisée par le CREAL et l'ORS. Cette convention arrivant à son terme, de nouvelles modalités sont en voie de construction pour continuer le travail mené par la plateforme.

Les groupes de travail « hébergement logement » et « vie associative » restent actifs. Des réunions seront programmées.

La plateforme poursuit son analyse des données du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, du plan territorial pour la jeunesse, et conduit un travail sur le service civique en Pays de la Loire.

## VEILLE DOCUMENTAIRE

### Cohésion sociale

#### Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité

Insee première n° 1585, mars 2016, 4 pages

*Globalement, en France, les jeunes filles réussissent mieux leurs études, les hommes occupent plus souvent un poste à la hauteur de leur niveau de diplôme, les femmes prennent davantage les transports en commun pour se rendre à leur travail... D'une région à l'autre, ces différences entre femmes et hommes sont d'amplitude variable. En Bretagne, et dans une moindre mesure dans les Pays de la Loire, les écarts de réussite scolaire entre filles et garçons sont plus faibles qu'en moyenne et sont en faveur des filles. Or dans ces deux régions, les résultats de l'ensemble des élèves figurent parmi les meilleurs du pays. Par exemple, le taux de réussite au baccalauréat de 2014 y est supérieur : il s'établit à 95 % pour les filles et à 94 % pour les garçons, alors qu'en France, il est de 93 % pour les filles et de 91 % pour les garçons. Les bonnes performances scolaires dans ces deux régions semblent aller de pair avec de faibles inégalités entre les sexes, les garçons réussissant mieux relativement à ceux des autres régions.*

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=4914&reg\\_id=0](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=4914&reg_id=0)

#### Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ?

Drees, Études et Résultats, n° 954, mars 2016, 6 pages

*Selon le Baromètre d'opinion de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), au moins 90 % de la population a déjà entendu parler des allocations familiales, des aides au logement, du Revenu social d'activité (RSA) ou de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Plus de la moitié des Français déclarent même savoir précisément à qui ces prestations s'adressent. À l'inverse, plus d'une personne sur deux ignore ce qu'est l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) ou l'Aide médicale d'État (AME). La connaissance des prestations varie selon les groupes sociaux : elle est moins élevée chez les hommes, les ouvriers, les jeunes et les plus de 70 ans. Le public cible d'une prestation s'estime mieux informé que l'ensemble de la population. Toutefois, une part significative de ses bénéficiaires indique ne pas en connaître précisément les critères d'attribution. Parmi les 20 % les plus modestes, six personnes sur dix déclarent savoir qui peut bénéficier du RSA ou de la CMU-C, mais c'est le cas d'une personne sur trois seulement pour la Prime pour l'emploi (PPE) et d'une personne sur dix pour l'ACS*

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er954.pdf>

#### Les bénéficiaires du RSA : situation au 31 décembre 2015

Pôle Emploi Pays de la Loire, Statistiques et indicateurs, février 2016, 4 pages

*Fin décembre 2015, 19,1 % des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C bénéficiaient du Revenu de solidarité active (RSA). La majorité de ces bénéficiaires (78,3 %) ont des droits payables. Parmi ces droits payables, 61,5 % des demandeurs d'emploi font partie du "RSA socle". Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C bénéficiaires du RSA a progressé de 10,6 %. 52,7 % des bénéficiaires du RSA sont des femmes, 40,1 % sont des employés qualifiés et 24,2 % des employés non qualifiés. D'une manière générale, les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le nettoyage des locaux, les services domestiques et l'assistance auprès d'enfants sont les métiers les plus recherchés par les bénéficiaires du RSA. Au sein de la région, le Maine-et-Loire et la Sarthe enregistrent la plus grande*

proportion de bénéficiaires du RSA (respectivement 20,6 % et 20,7 %). Si on considère les bassins d'emploi, Nantes, Angers et Le Mans comptent les plus grandes proportions de bénéficiaires du RSA (respectivement 22,6 %, 24,9 % et 23,9 %).  
[http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc\\_num.php?explnum\\_id=25340](http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=25340)

### **Dépenses d'aide sociale départementale : une hausse de 9 % depuis 2010**

Drees, Etudes et Résultats, n° 950, février 2016, 6 pages

*En 2014, les dépenses totales nettes d'aide sociale des conseils départementaux s'élèvent à 35,1 milliards d'euros, soit une hausse de 3 % en euros constants par rapport à 2013 et de 9 % depuis 2010. Près de 10,7 milliards d'euros sont consacrés aux dépenses nettes liées au revenu de solidarité active (RSA) socle et au RSA socle majoré, aux contrats uniques d'insertion. Ces dépenses augmentent de 8 % en euros constants par rapport à 2013. Elles représentent un tiers des dépenses consacrées aux quatre principales catégories d'aide sociale. Les aides sociales à l'enfance et aux personnes âgées en constituent respectivement 23 % et 22 %. Les dépenses dans ces deux secteurs sont quasi stables en 2014 : respectivement -1 % et 0 % en euros constants en un an. Enfin, les 22 % restants concernent les dépenses nettes d'aide sociale destinées aux personnes handicapées (7,1 milliards d'euros), en hausse de 3 % par rapport à 2013. La dépense d'aide sociale rapportée au nombre d'habitants est hétérogène entre départements : elle s'étend de 360 à 1 100 euros par an et par habitant.*  
<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er950.pdf>

### **Les prestations sociales de 1981 à 2014 : trois décennies de maîtrise des dépenses de santé et de vieillesse**

Drees, Etudes et Résultats, n° 949, février 2016, 4 pages

*Les dépenses de prestations sociales ont ralenti au cours des trente dernières années. Leur croissance annuelle moyenne à prix constants est de 3,2 % entre 1981 et 1992, de 2,5 % entre 1992 et 2003 et de 2,3 % entre 2003 et 2014. Néanmoins, les prestations sociales représentent une part croissante du PIB : environ 25 à 26 points de PIB durant la décennie 1980, puis de l'ordre de 28 points de PIB au cours des décennies 1990 et 2000, et plus de 30 points de PIB depuis 2009. Cette tendance globale masque cependant des évolutions différenciées selon le risque social. En effet, sous l'impulsion des réformes du système de santé ou du système de retraites, les dépenses des deux grands risques santé et vieillesse-survie sont désormais maîtrisées. Au sein du risque famille, une progression modérée des dépenses va de pair avec une réorientation en faveur des prestations liées à la garde d'enfant. En revanche, les dépenses liées au risque pauvreté-exclusion augmentent fortement. En effet, en 1981, ce risque était très limité : la mise en place du RMI puis du RSA a contribué au dynamisme de ces dépenses dans un contexte de chômage de masse, notamment de longue durée.*  
<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er949.pdf>

### **Trente ans de vie associative : une participation stable mais davantage féminine**

Insee Première, n° 1580, janvier 2016, 4 pages

*En 2013, plus de quatre personnes sur dix âgées de 16 ans au moins sont membres d'une association. Le taux d'adhésion est relativement stable depuis 30 ans. Les associations culturelles et sportives attirent toujours le plus grand nombre d'adhérents et la participation des seniors à ces types d'activités ne cesse de progresser. Adhérer reste plus fréquent parmi les personnes les plus diplômées et les plus aisées. La proportion d'hommes membres d'une association reste un peu plus élevée, mais en trente ans le monde associatif s'est nettement féminisé. Les adhérents d'associations ne sont pas nécessairement des participants actifs, cependant ils sont plus impliqués dans la vie citoyenne (participation électorale, bénévolat).*  
<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1580/ip1580.pdf>

### **Les bénéficiaires des minima sociaux en 2013**

Drees, Etudes et Résultats n° 945, décembre 2015, 6 pages

*Au 31 décembre 2013, 4,02 millions d'allocataires perçoivent l'un des neuf minima sociaux, soit une hausse de 4,8 % en un an. Cette hausse concerne davantage les hommes (+5,6 %) que les femmes (+4,0 %). En tenant compte des conjoints et des enfants à charge, 10,9 % de la population française est couverte par les minima sociaux. Cette hausse repose majoritairement sur la croissance du nombre d'allocataires de la partie socle du revenu de solidarité active (+7,4 %) et, dans une moindre mesure, sur celle des effectifs de l'allocation de solidarité spécifique (+10,3 %). La dégradation de la conjoncture économique et l'évolution défavorable du marché du travail depuis la mi-2011 expliquent ces deux hausses. Leur contribution à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de minima sociaux est de 4,4 points (sur 4,8 %). Le nombre de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés continue, lui aussi, de progresser (+2,5 %), mais à un rythme moins soutenu que ces dernières années. La baisse du nombre d'allocataires du minimum vieillesse se poursuit.*  
[http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er945\\_ouvrage.pdf](http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er945_ouvrage.pdf)

### **L'action sociale des collectivités locales envers les personnes âgées – Une observation qualitative au-delà de l'aide sociale légale**

Drees, Dossiers Solidarité et Santé n°71, décembre 2015, 24 pages

*L'action sociale des collectivités locales à destination des personnes âgées dépendantes ou en risque de dépendance couvre un large domaine qui s'étend de la prévention de la perte d'autonomie à l'accompagnement de la dépendance. Elle s'adresse aux seniors, aux personnes isolées, aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie ou de dépendance ainsi qu'à leurs aidants. Le champ d'action est vaste ; il concerne aussi bien les traditionnels repas et rencontres des anciens, que l'organisation de l'accueil et de l'information des personnes âgées et de leurs familles, l'offre d'hébergement, l'offre d'animation et de loisirs, les aides au maintien à domicile et le soutien aux aidants. En outre, l'action sociale facultative en faveur des personnes âgées est en partie structurée par l'attribution des aides légales, en premier lieu celle de l'allocation personnalisée d'autonomie, et intervient en complément ou pour répondre à des besoins sociaux non couverts. Elle met en jeu de nombreux*

acteurs et une organisation complexe des réseaux et partenariats (État, départements, communes et intercommunalités, organismes et centres sociaux, tissu associatif...).

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss71.pdf>

## **Des indicateurs précoces de pauvreté et d'inégalités : résultats expérimentaux pour 2014**

Insee Analyses, n° 23, décembre 2015, 4 pages

*Pour l'année 2014, une micro simulation réalisée par l'Insee indique une hausse du taux de pauvreté de 0.2 point, après deux années de recul. Ainsi, le taux de pauvreté en 2014 s'établirait à 14,2%. La baisse des inégalités constatée en 2012 et 2013 ne se poursuivrait pas en 2014.*

<http://www.insee.fr/fr/ffc/iana/ia23/ia23.pdf>

## **4,2 millions de prestations d'aide sociale attribuées par les départements en 2014**

Drees, Etudes et Résultats, n° 942, novembre 2015, 6 pages

*Fin 2014, les départements ont attribué 4,2 millions de prestations au titre de l'aide sociale aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à l'enfance ou à l'insertion. En un an, ce nombre a augmenté de 3 %, en raison notamment de la hausse de 4 % des effectifs des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) socle et du nombre d'aides aux personnes handicapées (+5 % en 2014). Le nombre d'aides aux personnes âgées progresse de 1 % en 2014, une croissance plus faible que celle observée entre 2009 et 2013. On dénombre 2 millions de prestations d'aide sociale attribuées au titre de l'insertion couvrant essentiellement le versement du RSA socle. Le nombre des prestations destinées aux personnes âgées s'élève à 1,4 million. L'allocation personnalisée d'autonomie en comprend 1,25 million, dont 738 000 pour les personnes résidant à leur domicile. Les personnes handicapées perçoivent, elles, 484 000 prestations, dont plus de la moitié sont affectées à la prestation de compensation du handicap. Enfin, 323 600 mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE) concernent les moins de 21 ans. En 2014, les enfants accueillis au titre de l'ASE sont aussi nombreux que ceux suivis dans le cadre d'actions éducatives à domicile ou en milieu ouvert.*

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er942.pdf>

## **Guide pratique de l'association**

*Le guide est réalisé et mis à jour par la fédération des amicales Laïques de Loire-Atlantique (FAL 44). Il offre une primo information, de nombreux liens pour approfondir les recherches et de multiples réponses concrètes aux questions posées par les bénévoles et les acteurs de la vie associative. L'édition 2015-2016 est disponible et accessible sur le site internet*

<http://www.guidepratiqueasso.org/>

## **Emploi, Formation**

### **Égalité femme-homme pour l'éducation et l'emploi : des progrès mais des différences encore marquées**

Insee Flash Pays de la Loire, N° 40 - mars 2016, 2 pages

*Si les filles réussissent mieux leur scolarité, les écarts avec les garçons sont plus resserrés dans les Pays de la Loire qu'au niveau national. Les parcours de formation sont encore très sexués. La part des femmes dans certaines formations supérieures est relativement faible, même si elle progresse. Sur le marché du travail, les ligériennes possèdent un taux d'emploi élevé et un taux de chômage faible, mais les conditions d'emplois sont globalement moins favorables que dans les autres régions. Les femmes occupent des emplois plus fréquemment éloignés de leur niveau de qualification.*

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=3&ref\\_id=24001](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=3&ref_id=24001)

### **Formations en travail social : 62 000 étudiants en 2014**

Drees, Etudes et Résultats n° 953, février 2016, 4 pages

*En 2014, 62 000 étudiants sont inscrits dans les filières de formation du travail social. Un quart des nouveaux étudiants de première année se destinent au métier d'aide médico-psychologique, 14 % à celui d'éducateur spécialisé et 13 % à celui d'auxiliaire de vie sociale. Plus de huit étudiants sur dix sont des femmes.*

*L'âge moyen des étudiants à l'entrée en formation est de 31 ans. Cet âge, relativement élevé, s'explique par de fortes proportions d'étudiants qui reprennent leurs études, soit pour évoluer professionnellement, soit pour s'insérer sur le marché du travail. Un étudiant sur deux travaillait l'année précédant son inscription et c'est le cas, en grande majorité, de ceux préparant une formation supérieure à un bac+2. La répartition des formations par niveau diffère selon les régions. Ainsi, la part des diplômés de niveau V varie de 33 % en Île-de-France et Centre – Val de Loire à 100 % en Corse.*

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er953.pdf>

### **L'emploi intérimaire : situation au 31 décembre 2015**

Pôle Emploi Pays de la Loire, Statistiques et indicateurs, février 2016, 4 pages

*Alors qu'au niveau national, le nombre d'intérimaires a progressé, en décembre 2015 de 3,4 %, la hausse atteint 4,8 % dans les Pays de la Loire. L'évolution sur un an est également nettement à la hausse (+ 16,8 % contre + 8,1 % en moyenne nationale). Seule la construction enregistre une baisse de ses effectifs sur le mois de décembre (- 5,9 %). Les catégories socioprofessionnelles qui enregistrent la plus forte hausse de leurs effectifs, tant sur un mois que sur un an sont les*

cadres/professions intermédiaires et les employés. Néanmoins, les ouvriers forment la plus grande composante des intérimaires (80,4 %). En décembre 2015, 71,9 % des intérimaires sont des hommes. De même, les jeunes sont largement surreprésentés : 30,7 % des intérimaires ont moins de 25 ans. Leur nombre progresse fortement sur un an (+ 22,9 %), de même que celui des seniors (+ 21,5 %). En décembre 2015, au sein de la région, seule la Vendée enregistre une baisse de ses effectifs intérimaires (- 1 %), alors que sur un an, le département comptabilise la 2<sup>e</sup> plus forte progression après la Mayenne (+ 20 % en Vendée et + 22 % en Mayenne).

[http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc\\_num.php?explnum\\_id=25344](http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=25344)

### **Retrouver un emploi : des parcours diversifiés**

Insee Flash Pays de la Loire n° 31, décembre 2015, 2 pages

Les chômeurs qui retrouvent un emploi suivent différentes trajectoires. Dans les Pays de la Loire, 56 % de ces demandeurs d'emploi retournent durablement à l'emploi après quelques mois de chômage. En revanche, l'insertion dans l'emploi n'est que temporaire pour 22 % des demandeurs d'emploi : ces derniers alternent des périodes d'emploi et de chômage. Au cœur de la crise, les conditions de retour à l'emploi se sont détériorées : l'insertion sur le marché du travail était moins souvent durable

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=3&ref\\_id=23690](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=3&ref_id=23690)

### **Le retour à l'emploi s'est dégradé mais reste moins difficile dans les Pays de la Loire**

Insee Analyses Pays de la Loire n° 25, décembre 2015, 4 pages

Dans les Pays de la Loire, un an après leur inscription, 18 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au cours de l'année 2010 sont en emploi. Ce niveau de retour à l'emploi est meilleur qu'à l'échelle nationale, mais s'est affaibli depuis la crise de 2008. La situation est contrastée selon les territoires. Résider dans une zone moins touchée par le chômage ne permet pas forcément de retrouver plus facilement un emploi. Le retour à l'emploi dépend surtout des caractéristiques des demandeurs d'emploi, mais aussi de leur territoire de résidence. Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'Insee et Pôle Emploi.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=3&ref\\_id=23662](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=3&ref_id=23662)

### **L'accès à l'emploi des diplômés 2015 BPJEPS (Brevet professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)**

Cariforef Pays de la Loire, Etudes et enquêtes, novembre 2015, 8 pages

Le profil des diplômés BPJEPS sortis de formation et ayant répondu à l'enquête est jeune, plutôt masculin dans le sport et féminin pour l'animation. La plupart d'entre eux se concentrent dans un nombre resserré de spécialités, qu'il s'agisse du champ de l'animation ou du sport. Neuf mois en moyenne après leur formation, huit répondants sur dix ont accédé à l'emploi qui la plupart du temps est en lien avec leur diplôme. Les contrats proposés aux diplômés BPJEPS sont d'abord des CDD puis des CDI. Les temps de travail proposés sont la plupart à temps complet avec une nuance pour l'animation où le temps partiel est plus présent.

[http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc\\_num.php?explnum\\_id=24861](http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=24861)

### **Rapport national L'introduction de blocs de compétences dans les diplômes professionnels**

Rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, n° 2015-078, novembre 2015, 152 pages

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a notamment permis la création du Compte personnel formation (CPF) et introduit la notion de bloc de compétences présentée comme une solution susceptible de sécuriser les parcours. Le rapport des Inspections générales de l'Éducation nationale sur "L'introduction de blocs de compétences dans les diplômes professionnels" clarifie ainsi les contours de la notion de compétence et cerne les liens entre blocs de compétences et diplômes. Il analyse l'opportunité d'intégrer les blocs de compétences dans les diplômes et d'envisager des modalités d'acquisition progressive de ces derniers, dans un contexte de diversité des voies d'accès et de formation tout au long de la vie. Si l'introduction de blocs de compétences peut apporter des pistes de réponses, notamment avec la perspective de leur mobilisation dans le cadre du CPF, d'autres pistes peuvent être également envisagées, comme une évolution de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) et une meilleure traçabilité des parcours d'accès au diplôme.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/23/3/2015-078\\_blocs\\_compетенces\\_531233.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/23/3/2015-078_blocs_compетенces_531233.pdf)

### **Emploi et chômage dans les nouvelles régions depuis la crise**

Insee Focus n° 40, novembre 2015

En 2014, l'emploi dépasse légèrement son niveau d'avant la crise en France métropolitaine, avec des situations toutefois contrastées dans les nouvelles régions. Entre 2008 et 2014, le chômage a augmenté partout. Celui des hommes est désormais systématiquement supérieur à celui des femmes, sauf en Corse. Le taux de chômage des jeunes a quant à lui davantage crû dans les régions de l'Ouest et du Sud depuis la crise. Dans cinq régions, il s'accroît sensiblement, de six points ou plus. Il s'agit du Centre-Val de Loire, des Pays de la Loire, du Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, de la Corse et de l'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=if40#encadre1](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=if40#encadre1)

### **Plan national. Plan d'action interministériel en faveur du Travail Social et du développement social**

Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, 2015, 56 pages

Marisol Touraine et Ségolène Neuville ont présentés, mercredi 21 octobre 2015 en Conseil des ministres, le plan d'action interministériel en faveur du Travail Social et du développement social. Ce plan prévoit 26 mesures autour de 4 thématiques : la participation et l'accompagnement des personnes, la promotion du développement social pour simplifier les politiques



publiques, la reconnaissance du travail social et la modernisation de l'appareil de formation, la rénovation de la gouvernance. Des chiffres clés figurent en annexes.

<http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/travail-social/article/plan-d-action-interministeriel-en-faveur-du-travail-social-et-du-developpement>

## Enfance, Jeunesse, Famille

### Fin 2012, les établissements relevant de l'aide sociale à l'enfance offrent 60 000 places d'hébergement

Drees, Etudes et Résultats, n° 955, mars 2016, 6 pages

*La majeure partie de ces places se situent dans les maisons d'enfants à caractère social et les foyers de l'enfance, dont les capacités augmentent entre 2008 et 2012 : +13 % pour les premières, +6 % pour les seconds. Ayant des capacités globales plus petites, les lieux de vie et les villages d'enfants continuent leur forte croissance (respectivement +25 % et +17 % entre 2008 et 2012). Ces établissements accueillent 56 000 enfants, pour un taux d'occupation de 92 %, identique à celui observé fin 2008. L'hébergement reste, dans l'ensemble, collectif. Le logement en structure éclatée continue cependant de se développer : il représente 13 % des places fin 2012, contre 11 % fin 2008. L'accueil de jour s'accroît de manière notable : le nombre de places augmente de 17 % entre 2008 et 2012. Le taux d'encadrement dans les établissements diminue légèrement, atteignant 89 emplois en équivalent temps plein (ETP) pour 100 places. Les éducateurs spécialisés représentent un quart de l'ensemble des ETP et les moniteurs éducateurs 14 %.*

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er955.pdf>

### Santé des jeunes de 16 à 24 ans

ORS des Pays de la Loire, La santé observée dans les Pays de la Loire, janvier 2016, 16 pages

*Les Pays de la Loire comptent environ 430 000 jeunes de 15-24 ans, et leur effectif devrait dépasser 500 000 en 2040. 20 % des jeunes de la région qui ne sont plus scolarisés ne sont titulaires d'aucun diplôme. Même si la grande majorité des jeunes sont en bonne santé, les maladies graves n'épargnent pas cette classe d'âge. Plus de 1 400 jeunes sont admis chaque année en affection de longue durée (ALD), le plus souvent pour des troubles mentaux et du comportement. Environ 190 Ligériens âgés entre 15 et 24 ans décèdent en moyenne chaque année. Les trois quarts de ces décès concernent des hommes. La mortalité chez les jeunes de la région reste supérieure à la moyenne nationale (+ 15 %) en raison d'une plus grande fréquence régionale des décès par accident de la circulation et par suicide. Chez les jeunes des Pays de la Loire, les habitudes d'alcoolisation semblent s'installer plus tôt et les consommations régulières ou excessives sont nettement plus fréquentes qu'au plan national. Ce constat n'est pas nouveau, mais au cours des années récentes, l'écart avec la moyenne nationale s'est accru en raison notamment d'une forte augmentation des alcoolisations massives. Environ un tiers des jeunes ligériens de 15-25 ans sont des fumeurs quotidiens. Chez les adolescents de 17 ans, cette proportion a augmenté au cours des années récentes dans la région comme en France. L'usage régulier de cannabis est également en hausse. Entre 2005 et 2010, le temps passé devant un écran (ordinateur, télévision...) a considérablement augmenté chez les 15-25 ans. Parallèlement, la prévalence de la surcharge pondérale a fortement progressé*

[http://www.santepaysdelaloire.com/sites/default/files/fiches-Iso/SantePop/SanteJeunes15-24/pdf\\_santedesjeunes15-24\\_Isoonline.pdf](http://www.santepaysdelaloire.com/sites/default/files/fiches-Iso/SantePop/SanteJeunes15-24/pdf_santedesjeunes15-24_Isoonline.pdf)

## Logement, Hébergement

### Enquête flash – hébergement d'urgence BOP 177 et 303 : nuit du 17 au 18 septembre 2015

DRDJSCS Pays de la Loire, n°1, janvier 2016, 4 pages

*Le 17 septembre 2015, 1 233 places d'urgence sont ouvertes dans la région. Avec respectivement 591 et 273 places ouvertes, la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire représentent 70% des places d'urgence de la région. Sur ces 1 233 places, 470 sont des places d'hôtel soit 38 % de l'ensemble des places d'urgence, contre 45 % en janvier. 354 sont en Loire-Atlantique ce qui représente 75 % de l'ensemble des places « urgence-hôtel » de la région. Au total, 1 283 personnes ont été hébergées cette nuit du 17 septembre dont 506 à l'hôtel (39 %). Plus de 3 personnes sur 10 000 habitants sont hébergées en urgence dans la région Pays de la Loire et des écarts importants existent entre les départements allant de moins 1 pour 10 000 à presque 6. La majorité des personnes hébergées sont des personnes issues de la demande d'asile, plus de 75% des personnes hébergées sont des personnes en famille. Les deux tranches d'âges les plus représentées dans l'hébergement d'urgence sont les moins de 18 ans et les 25-54 ans. 98 % des personnes ont eu une évaluation, mais plus de 60 % n'ont pas de préconisation d'orientation dans la région. Les préconisations les plus fréquentes sont l'orientation en logement social (18 %) et en logement adapté (12 %). La plus forte évolution concerne les déboutés du droit d'asile.*

[http://pays-de-la-loire.drdjscs.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.drdjscs.gouv.fr/IMG/pdf/enquete\\_flash\\_hebergement\\_logement\\_17\\_septembre\\_2015.pdf](http://pays-de-la-loire.drdjscs.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.drdjscs.gouv.fr/IMG/pdf/enquete_flash_hebergement_logement_17_septembre_2015.pdf)

### 1 700 personnes hébergées dans les CHR sur des places hors urgence

DRJSCS Pays de la Loire, Exploitation régionale de l'Enquête Etablissements et Services 2012 (ES), 2015, 4 pages

*Fin 2012, 1 711 personnes sans logement étaient hébergées dans les 36 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de la région Pays de la Loire sur des places de stabilisation ou d'insertion. Elles sont légèrement plus nombreuses que*

quatre ans plus tôt (1 670). Le taux d'occupation de ces places était de 100 % à l'échelon régional. Sur l'ensemble de la région, près des deux tiers des personnes hébergées sont de nationalité française et un tiers sont des étrangers en provenance de pays de hors Union européenne. Parmi les étrangers, 14% sont des réfugiés et 5% des déboutés du droit d'asile. 56 % des personnes hébergées sont des familles avec enfants. En 2012, le tiers des personnes hébergées en CHRS ont moins de 18 ans soit +43 % entre 2008 et 2012. Les personnes les plus nombreuses ont entre 25 et 54 ans. Sur l'ensemble des personnes hébergées, 22 % proviennent d'un autre centre d'hébergement. 16 % des personnes sont hébergées pour échapper à des violences conjugales, 14 % suite à une perte de logement et 12 % pour sortir de la rue.

[http://pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/1700\\_personnes\\_hebergees\\_dans\\_les\\_chrs\\_sur\\_des\\_places\\_hors\\_urgence.pdf](http://pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/1700_personnes_hebergees_dans_les_chrs_sur_des_places_hors_urgence.pdf)

## Statistiques

### Une démographie dynamique malgré un léger ralentissement

Insee analyses Pays de la Loire, n° 27, janvier 2016, 4 pages

Les Pays de la Loire connaissent depuis 15 ans une forte croissance démographique, grâce au dynamisme des naissances et à l'arrivée de nouveaux habitants. Ces effets s'atténuent très légèrement sur la période récente. La croissance de la population ralentit dans la région sauf en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire. La baisse des naissances y contribue, notamment en Vendée et en Mayenne, de même que la hausse des décès. Au sein du territoire régional, la population continue de croître plus fortement à l'ouest qu'à l'est. Les zones les plus dynamiques sont celles du rétro littoral et de la deuxième couronne des grandes villes. Néanmoins, un regain de population s'observe dans la première couronne des villes, notamment autour de Nantes. Certains territoires perdent des habitants : quelques villes moyennes, certaines communes du littoral et des territoires ruraux à l'est de la région.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa\\_ina\\_27/pa\\_ina\\_27.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa_ina_27/pa_ina_27.pdf)

### Bilan démographique 2015

Insee, mise à jour au 19 janvier 2016

Le bilan démographique 2015 donne la population de la France estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'évolution de la situation démographique depuis 1982 : population au 1<sup>er</sup> janvier, nombre de naissances, de décès et de mariages (les données France métropolitaine sont disponibles sur une période plus longue ; elles sont diffusées à partir de 1946). Il présente également les principaux indicateurs démographiques.

[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref\\_id=bilan-demo](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bilan-demo)

### Les nouvelles populations légales : 65 564 756 personnes résidaient en France au 1er janvier 2013

Insee, mise à jour du 31 décembre 2015

Les populations légales millésimées 2013 sont disponibles. Elles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une étude sur la population des petites communes accompagne la diffusion de ces résultats.

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/>

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-regions.asp?annee=2013>

### Pays de la Loire : un fort dynamisme démographique

Insee Flash Pays de la Loire n° 38, décembre 2015, 2 pages

Avec 3 660 850 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les Pays de la Loire sont la huitième région la plus peuplée de France. Entre 2008 et 2013, la population de la région augmente de 30 140 personnes chaque année, soit un rythme de croissance annuel de 0,8 %. Il s'agit du 3<sup>e</sup> taux de croissance le plus élevé de France métropolitaine. Son dynamisme repose sur deux moteurs relativement équilibrés : le solde migratoire et le solde naturel. Si tous les départements de la région connaissent une croissance démographique, le gain de population est porté pour les trois quarts par les départements de Loire-Atlantique et de Vendée.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa\\_inf\\_38/pa\\_inf\\_38.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa_inf_38/pa_inf_38.pdf)

### Loire-Atlantique : un dynamisme démographique soutenu

Insee Flash n°33, décembre 2015

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa\\_inf\\_33/pa\\_inf\\_33.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa_inf_33/pa_inf_33.pdf)

### Maine-et-Loire : une croissance démographique assez marquée

Insee Flash n° 34, décembre 2015 : Maine et Loire

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa\\_inf\\_34/pa\\_inf\\_34.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa_inf_34/pa_inf_34.pdf)

### Mayenne : une croissance démographique modérée

Insee Flash n° 35, décembre 2015 :

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa\\_inf\\_35/pa\\_inf\\_35.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa_inf_35/pa_inf_35.pdf)

## Sarthe : une croissance démographique modérée

Insee Flash n° 36, décembre 2015

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa\\_inf\\_36/pa\\_inf\\_36.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa_inf_36/pa_inf_36.pdf)

## Vendée : une croissance démographique forte

Insee Flash n° 37, décembre 2015

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa\\_inf\\_37/pa\\_inf\\_37.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/pa_inf_37/pa_inf_37.pdf)

## Bilan Formation-Emploi

Insee, mise à jour du 16 décembre 2015

*Le bilan Formation-Emploi propose des données essentielles sur les relations entre le système de formation et l'emploi, en une vingtaine de classeurs incluant des tableaux, des cartes et des graphiques. Ces classeurs sont regroupés en 3 thèmes : l'école et ses sortants, l'insertion des jeunes et la formation tout au long de la vie. Ces données ont été élaborées en coopération avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), et les ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et du Travail.*

[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=form-emploi](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=form-emploi)

## Annuaire en ligne des structures d'insertion par l'activité économique en Pays de la Loire

Direccte Pays de la Loire, juin 2015

*Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) apportent des solutions pertinentes pour un accès et un retour à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail, par la combinaison d'un accompagnement social et professionnel exercé dans le cadre d'une mise en situation de travail.*

*Dans ce contexte, la DIRECCTE Pays de la Loire, en collaboration avec les différents acteurs impliqués, a mis en place un annuaire dématérialisé des SIAE de la région. Un site internet a été conçu à cet effet.*

<http://www.siae-paysdelaloire.fr/>

## Open Data de l'Insee

*L'Insee diffuse gratuitement et massivement ses statistiques en les accompagnant des informations nécessaires à leur interprétation : tableaux synthétiques, bases de données très détaillées, analyses chiffrées, publications*

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=open-data/open-data-utilisation.htm>

### MEMBRES DE LA PLATEFORME

#### COMITE TECHNIQUE

[ARS Pays de la Loire](#)

[Conseil départemental de Loire-Atlantique](#)

[Conseil départemental de Maine-et-Loire](#)

[Conseil départemental de la Sarthe](#)

[Conseil départemental de Vendée](#)

[Direction régionale de l'INSEE](#)

Directions départementales de la cohésion sociale

[44](#) ; [49](#) ; [72](#) ; [85](#)

et de la protection des populations : [53](#)

[DRDJSCS Pays de la Loire](#)

#### AUTRES MEMBRES

[Caisses d'allocation familiales](#)

[CARSAT Pays de la Loire](#)

[CREAI Pays de la Loire](#)

[DIRECCTE Pays de la Loire](#)

[DTPJJ Loire Atlantique-Vendée](#)

[DREAL Pays de la Loire](#)

[les MDPH](#)

[MSA](#)

[ORS Pays de la Loire](#)

[Préfecture des Pays de la Loire](#)

[Rectorat de l'académie de Nantes](#)



Editeur :

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire (DRDJSCS)

Nous contacter :

[drjscs44-plateforme\(arobase\)drjscs\(point\)gouv\(point\)fr](mailto:drjscs44-plateforme(arobase)drjscs(point)gouv(point)fr)

[www.pays-de-la-loire.drdjscs.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.drdjscs.gouv.fr)

| [S'inscrire](#) | [Se désinscrire](#) |

